



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC GAGNON

LE REMOUS - HIVER 2022

Pour faire changement des nouvelles ambiantes, on vous transmet les dernières nouvelles du lac, tout en vous promettant qu'on ne parlera pas une seule fois du sujet dont personne ne veut plus entendre parler. Commençons par deux bonnes nouvelles en ce début d'année.

UNE ÉTUDE INTÉGRÉE DU LAC GAGNON

On vous en parlait depuis longtemps mais c'est maintenant confirmé : il y aura une Étude intégrée du Lac Gagnon. Qu'est ce que c'est qu'une Étude intégrée? En résumé, c'est un portrait de notre lac et de son bassin versant fait par les professionnels de l'Organisme des bassins versants de notre région. Ce portrait permet de dresser une liste de priorités et un plan d'action.

Depuis 54 ans, l'APLG se donne pour mission de travailler à la protection de ce plan d'eau remarquable. À chaque année, des bénévoles de l'Association font différentes lectures qui permettent de confirmer que notre lac demeure de grande qualité. Mais tout ça demeure fragile et différents indices nous laissent croire que les choses pourraient changer. Parmi ceux-ci, on peut citer un achalandage accru, le début de la construction en 2^e rangée, des bateaux plus puissants, la proximité de lacs infestés de plantes envahissantes, un possible développement minier. On pense que le moment est bon pour faire appel à des

professionnels pour prendre un portrait des lieux, déterminer une liste des priorités et mettre en place un plan d'action. Pour réaliser l'Étude, nous aurons besoin de plusieurs bénévoles, mais on sait d'expérience qu'il y en a plusieurs parmi vous qui vont lever la main.

Ça nous a pris deux ans pour aller chercher les programmes et subventions nécessaires. Pour les obtenir, on a dû développer un programme commun avec l'Association du Lac Viceroy. L'APLG va y investir 2 000 \$, mais le gros des sommes va provenir de la MRC Papineau et de la municipalité de Duhamel. Merci aussi pour la contribution de la Fiducie Lauzon et du député de Papineau, M. Mathieu Lacombe.

LE PROJET DE COUPE DE BOIS LE LONG DE LA ROUTE DES ZINGUES EST SUSPENDU INDÉFINIMENT

On ne saura jamais si la rapide mobilisation contre ce projet a pesé sur la décision, mais la nouvelle de la suspension a été annoncée officiellement par le ministère des Forêts. Un grand merci au maire de Duhamel, David Pharand, à Richard Chartrand de la Route des Zingues, à Grégory Flayol de Rando Québec et à Gérard Desjardins qui avec l'APLG ont mis en place une réponse rapide à ce projet insensé.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUSSIE

Après de multiples tentatives et reports, on a pu profiter d'une fenêtre pour tenir notre assemblée générale annuelle. Même si la date et les contraintes limitaient la participation, on a quand même pu rassembler pas mal de monde. Le fait que la réunion soit disponible en simultané sur Zoom a, en toute fin, permis d'avoir une audience équivalente à celle de notre assemblée de 2019.

Pour les membres du Conseil, l'expérience a été positive puisque ça nous a permis de confirmer que nos priorités étaient en ligne avec les intérêts de nos membres et que nous pouvions continuer à travailler dans la même direction.

Tous les membres du Conseil ont été réélus et Pierre Martel, qui demeure sur la rivière, s'est joint au groupe. Voici la liste des membres du Conseil ainsi que leurs responsabilités :

Louis St-Hilaire : Président et responsable du dossier Mines

Anne Wells : Vice-présidente, Trésorière et traductrice

Pierre-Émile Rocray : Secrétaire

Charles de Maisonneuve : Tests d'eau, Projet d'Étude intégrée du lac

Mark Conroy : Dossier Navigation

Mireille Tousignant : Dossier plantes envahissantes, Projet Sentinelles

Paul-André Laurin : Dossier Navigation

Pierre Martel : Conseil

Un merci particulier à Olivier Bodard grâce à qui la diffusion de l'Assemblée sur Zoom a été très réussie. À ce sujet vous pouvez toujours l'écouter sur ce [lien](#).

LAVAGE DES BATEAUX : UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE

Pour la période de mise à l'eau des bateaux, une nouvelle station autonome de nettoyage des bateaux devrait être en fonction au village. La municipalité a obtenu une subvention pour cette acquisition, le matériel est commandé et est en attente de réception. Nous en saurons plus sur le fonctionnement de tout cela dans les

mois qui viennent, mais pour l'instant, on pense que c'est un pas dans la bonne direction pour la protection du lac. De plus, la municipalité a fait une demande de subvention à Emploi Canada pour avoir un employé à la station de lavage.

DOSSIER MINES

Le rouleau compresseur gouvernemental en faveur du développement minier dit des Minéraux critiques et stratégiques ne ralentit absolument pas. Lomiko Metals, la compagnie qui a comme objectif de développer un gisement de graphite tout juste à l'est de Duhamel, a récemment publié le [plan d'implantation de ses installations minières](#).

Selon le document, le projet de mine, d'une durée de vie de 15 ans, serait rentable et pourrait commencer aux alentours de 2023-2024. Une première analyse, faite à partir des cartes de bassins versants de l'OBV, démontre hors de tout doute l'impact que le projet aurait sur tous les [bassins-versants](#) en direction du Lac Simon et du Lac-des-Plages. À première vue, il n'y aurait pas d'impact de déversements vers le Lac Gagnon, mais la compagnie a annoncé qu'elle commençait de nouveaux forages en février sur son immense claims de 25 km² pour tenter d'agrandir le gisement.

En plus de ce projet actif de mine dans notre environnement, il y a aussi en cours le dossier de détermination de la carte des Territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM). Le ministre des Ressources naturelles demande à la MRC d'établir une telle carte selon des critères qui n'offrent qu'une protection très limitée à toute notre région. Sans entrer dans les détails de ce dossier complexe, on peut quand même vous dire que la protection est vraiment minimale, à un point tel, que certaines parties du Lac Gagnon n'offrent aucune protection et qu'une compagnie minière pourrait s'installer sur la rive du lac.

La résistance à ce projet continue de se faire par le Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation dans lequel l'APLG est très active. Après bientôt trois ans de lutte, la mobilisation

contre ce projet ne cesse de prendre de l'ampleur puisque l'ensemble des 25 municipalités de la MRC Papineau et de très nombreux organismes ont donné leur appui au Regroupement. La population dans son ensemble ne veut pas de ce type de développement ici. À la suite des rencontres que nous avons eues avec différents ministres, il nous semble évident que, pour l'instant, le gouvernement du Québec ne semble avoir aucun problème à sacrifier notre région et à la laisser se transformer en région minière. La lutte sera longue, mais à la toute fin, il faut se rappeler qu'il est rare qu'un gouvernement donne suite à un projet dont toute la population ne veut pas. Il faut donc resserrer les liens autour du Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation.

DOSSIER NAVIGATION

Lors de l'Assemblée générale, tous les membres présents ont entériné le projet de carte de navigation que nous avons [proposé l'an dernier](#). L'année 2022 sera donc l'année où on va s'assurer que cette carte est reconnue comme notre code de navigation au lac. On va la rendre visible sur toutes les plateformes possibles. On veut aussi qu'elle soit affichée à différents endroits sur le lac dont à la descente à bateaux. Le but de cet exercice est de définir un code de conduite entre nous pour que la vie au lac demeure agréable pour tout le monde.

GEL DU LAC

Cette année sera la 50^e où l'APLG tient des statistiques sur la période de gel complet du lac. C'est le 9 janvier que le couvert complet de glace s'est formé cette année. Vous pouvez suivre ces statistiques sur notre [page Web](#). La moyenne est d'autour de 120 jours de gel complet alors que la période la plus longue a été de 141 jours en 1991 et la plus courte de 69 jours en 2021.

Ce n'est pas une étude scientifique, mais après 50 ans, peut-être que l'on peut commencer à distinguer une tendance au réchauffement. La moyenne mobile était autour de 130 jours au

début de l'exercice alors qu'elle tourne aujourd'hui autour de 120 jours. C'est quand même une dizaine de jours de moins de couvert de glace qu'au début.

Merci à tout ceux qui, à chaque année, de tous les coins du lac, nous fournissent l'information pour tenir à jour nos statistiques.

On vous revient dans quelques mois, alors qu'il n'y aura plus de glace, que les feuilles vont commencer à pousser et qu'on va préparer une autre belle saison au bord du lac.

Bonne année!

Conseil d'administration 2022

Louis St-Hilaire, Président
Anne Wells, Vice-président, trésorière et traductrice
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire
Mark Conroy, Dossier Navigation
Charles de Maisonneuve, Tests d'eau, étude intégrée du lac
Paul-André Laurin, dossier Navigation
Pierre Martel, Membre
Mireille Tousignant, Plantes envahissantes, Sentinelles

Membres honoraires
André Brossard
Richard Chartrand
Nicole Tousignant

Bénévoles:
Gérard Bodard, Bouées
Olivier Bodard, Site Web et Facebook
Paul St-Georges, Plantes envahissantes, Sentinelles

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca
info@aplg.ca
[Facebook](#)